



REPUBLIQUE DU SENEGAL



*Un Peuple - Un But - Une Foi*

*Ministère de la Santé  
et de l'Action Sociale*

*Le Ministre*

N° 018911

N ...../MSAS/DGSP/SP

Dakar,

10 NOV 2022

**Objet :** levée des mesures de contrôle sanitaire dans le contexte de la pandémie COVID-19.

Face au maintien de la tendance baissière des cas de COVID-19 notée au Sénégal, les mesures de contrôle sanitaire aux frontières objet de la circulaire N°18288/MSAS/DGSP/DP sont levées.

Parallèlement, les mesures de surveillance épidémiologique sont renforcées à tous les niveaux de la pyramide sanitaire nationale.

La présente note prend effet à compter de sa date de signature.

**Mesdames Messieurs les Médecins-chefs de Région  
s/c Mesdames Messieurs les Gouverneurs de Région.**

**AMPLIATIONS :**

- MSAS/SG
- MSAS/CAB
- MSAS/Toutes directions générales
- MSAS/Toutes directions nationales et services centraux
- Archives/chrono



Dr Marie Khémessse NGOM NDIAYE